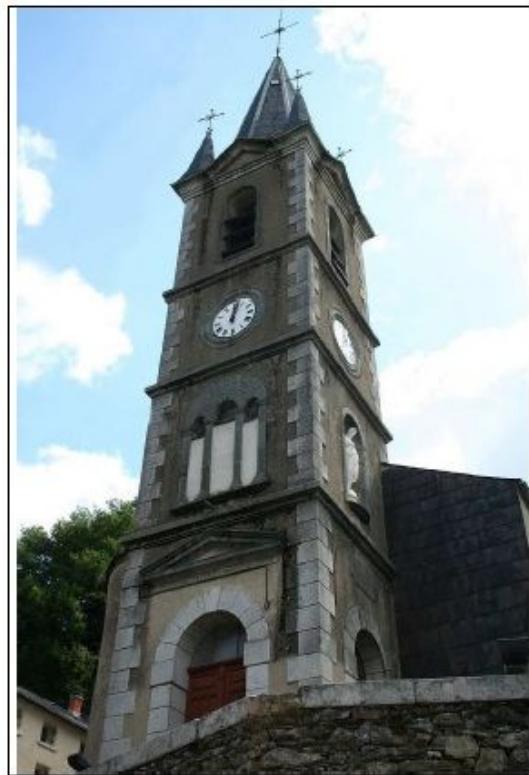
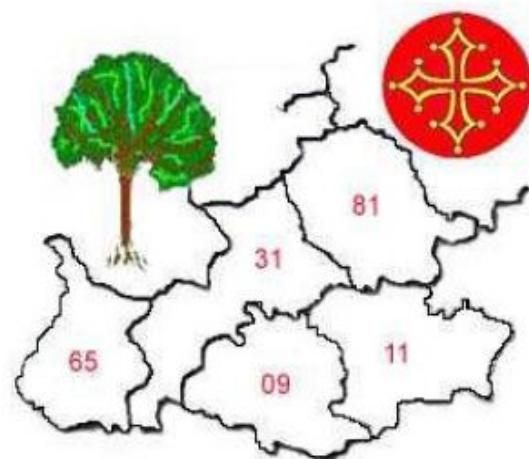


L'Entraide Généalogique



Revue trimestrielle
de l'*Entraide Généalogique du Midi Toulousain*

N° 88 - 4^e trimestre 2019



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
ÉDITORIAL.....	2
LES NOUVELLES	3
LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES DE L'EGMT.....	3
CHANGEMENTS D'ADRESSE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE	6
LA VIE GÉNÉALOGIQUE.....	7
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'EGMT	13
PERMANENCES DES ANTENNES DE L'EGMT.....	18
CYCLE DE COURS DE GÉNÉALOGIE	19
COURS DE PALÉOGRAPHIE.....	19
AGENDA.....	20
NOUVELLES DES ARCHIVES	23
L'ENTRAIDE	25
CHAÎNONS MANQUANTS.....	25
LU SUR LA TOILE.....	33
VIEUX MÉTIERS ET TERMES ANCIENS	36
QUESTIONS-RÉPONSES.....	38
QUESTIONS	38
RÉPONSES	39
BOURSE D'ÉCHANGES	39
RELEVÉS.....	40
VOS ARTICLES	44
LA MONOGRAPHIE DE BAGNÈRES-DE-LUCHON	44
LA CONFÉSSION D'UN NOTAIRE INDÉLICAT	50
UN NOTAIRE AU BAGNE	51
DOCUMENTATION.....	55
BIBLIOTHÈQUE DE L'EGMT A TOULOUSE	55
BIBLIOTHEQUES DE L'EGMT A PAMIERS ET FOIX.....	56
PERLES ET CURIOSITÉS DES REGISTRES	57
LISTES ÉCLAIR.....	59
BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT 2020.....	couverture 3
BULLETIN DE RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT 2020.....	encart

Photo en première page de couverture : L'église Notre-Dame de l'Assomption, à Viane (81).

Par Fagairolles 34 — Travail personnel, CC BY-SA 4.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=16398094>

L'église catholique est bâtie en 1838 sur l'emplacement d'une petite chapelle dédiée à Saint-Georges. Lors de sa construction, l'église n'a pas de clocher et est bâtie en pierres bleues du pays avec des placages d'ardoises. Le clocher de 38m est édifié en 1889 et est réalisé en granit du Sidobre. Viane dispose aussi d'un temple protestant, bâti en 1792.

La commune de Viane possède un cartulaire de 87 feuillets, contenant 54 chartes et titres. Le document le plus ancien date de 1274 et émane de Jean de Montfort qui fait remise à ses sujets d'une partie de la quête. Le consulat de Viane a été établi en 1304, accompagné par un conseil de dix prudhommes choisis par les habitants et investis par le représentant du seigneur. Il y avait quatre consuls investis pour un an. Les sortants constituaient une liste de huit candidats, quatre issus de la ville et quatre issus de la campagne. Le jour de la circoncision, cette liste était présentée au seigneur (ou à son représentant), qui choisissait quatre noms (deux de la ville et deux de la campagne).

Sources : <https://viane.fr/cultes/>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Viane_\(Tarn\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Viane_(Tarn))